

A partir d'une expérience de prise en charge d'un enfant, nous aimerions aborder quelques questions qui nous paraissent fondamentales :

- Comment introduire une synthèse vocale auprès d'un enfant et d'une famille afin qu'ils en comprennent l'utilité ?*

- Quel choix de matériel pour éviter que cette expérience ne soit un échec à long terme avec une mise "au placard" de la synthèse vocale ?

- Comment l'exploiter sur le plan rééducatif ?

**Le terme de "synthèse vocale" utilisé dans cet article comme terme générique de toutes les aides techniques de communication parlantes, désigne en fait la technologie nécessaire à la production de la parole à partir de phonèmes ou de diphtongues.*

On comprendra ici qu'il s'agit de voix digitale (voix humaine enregistrée).

Joëlle EYRAUD
Ergothérapeute

Marie-Hélène OZIL
Orthophoniste

SESSAD* Handicapés moteurs
17 rue Georges Bonnet
26000 VALENCE

** Service d'Education Spécialisée
et de Soins À Domicile.*

PREMIERS QUESTIONNEMENTS RELATIFS AUX AIDES À LA COMMUNICATION

par Joëlle EYRAUD et Marie-Hélène OZIL

Mots-clés : I.M.C. - Systèmes de communication augmentatifs - Mutisme - Rééducation - Enfant - Evolution - Communication - Evaluation.

I. Présentation de l'enfant

N., âgé de 8 ans est porteur d'une I.M.C. avec athétose globale. Né à terme, il a présenté des convulsions généralisées à J1 avec apnée et ventilation assistée pendant 5 jours. L'échographie transfontanellaire était normale, l'E.E.G. aussi, il n'a jamais eu de scanner.

Il est le cadet d'une fratrie de 3 enfants.

Il porte des lunettes du fait d'une hypermétropie avec strabisme de l'œil gauche. On note d'importantes difficultés de fixation, d'attention visuelle et de stratégie du regard.

N. utilise un langage oral qui n'est approximativement compréhensible que par des personnes averties.

Ce langage peu intelligible est complété par des gestes imprécis. Il s'exprime par mots-phrases et quelquefois juxtapositions de 2 à 3 mots.

Il n'a aucun code de communication, ni de synthèse vocale à sa disposition actuellement.

D'autre part, on note d'importantes difficultés dans l'apprentissage de la lecture notamment dues à des problèmes de concentration, à son niveau de langage et aux troubles visuels décrits auparavant.

Sur le plan intellectuel, son aisance de compréhension montre de bonnes capacités conceptuelles.

Les difficultés d'ordre neurovisuel ainsi que sa fatigabilité nous ont amenés à utiliser le test de LEITER (Q.I. = 73). Il est scolarisé actuellement en classe spécialisée, niveau C.P.

N. habite une maison individuelle, l'environnement extérieur au domicile ne lui permet pas des déplacements aisés avec son déambulateur.

Il a peu d'amis dans son quartier et participe rarement à des activités de loisirs sans sa famille. Malgré tout, c'est un enfant joueur qui conserve une appétence de communication.

Le suivi rééducatif a été réalisé en C.A.M.S.P.* jusqu'à ce qu'il soit âgé de 7 ans ; depuis il est inscrit au SESSAD.

II. Évolution de la communication de N.

* A 1 an 1/2, N. est très inexpressif au niveau du faciès et n'émet que des bruits et des grognements.

* A 2 ans, il amorce quelques mots (au revoir, à boire, moi) sans mobiliser les lèvres, donc de façon assez inarticulée.

* A 3 ans, il fait des progrès dans le domaine bucco-facial. N. reste bouche ouverte pour prononcer quelques mots assez incompréhensibles, mais il semble que l'éventail s'élargisse.

* A 4 ans, il rejoint pour 2 ans un groupe de communication incluant 4 enfants I.M.C. pour lesquels il est important de mettre en place un code de communication.

On propose à N. et à la famille un codage par photos, puis pictogrammes, du *Commun-I-Mage*. On établit progressivement un classeur où symboles/photos sont classés par thèmes.

Mais, spontanément, N. n'utilise que des mots peu articulés ainsi que des gestes imprécis. Son classeur est peu investi. Une tablette de communication à fixer sur son déambulateur n'a jamais abouti.

* A 5 ans, on insiste auprès des parents sur l'importance de la communication. On précise que cette dernière dépasse "les besoins immédiats". On évoque l'utilisation d'une synthèse vocale. Une initiation à l'*Introtalker* est réalisée dans le groupe et motivera beaucoup N.

* A 7 ans, N. quitte le C.A.M.S.P. sans synthèse vocale ni code de communication.

III. Utilisation d'une synthèse vocale

1) Information faite à l'enfant et à la famille

Après évocation d'une possibilité d'utilisation d'une synthèse vocale par N., la famille participe à une journée d'information sur les synthèses de communication organisée par le service de l'Escale à Lyon.

On réévoque l'intérêt d'une synthèse vocale pour N. en précisant bien que celle-ci ne va pas à l'encontre de la parole, mais a plutôt pour effet de l'accélérer. A la suite de cette visite, des "*Introtalkers*" ont été invités à participer ponctuellement à ce groupe.

Une vidéo présentant l'essentiel du travail réalisé permettait une interrogation sur les moyens de communication des enfants et de riches échanges avec les familles.

Enfin, l'*Introtalker* a été prêté durant une semaine à la maison et à l'école. Les messages à enregistrer ont été difficiles à déterminer par la famille.

2) Détails des activités proposées avec la synthèse

Dans le cadre du groupe, l'objectif était de créer, grâce à la synthèse vocale, un dialogue et une émulation dans des situations de jeux entre les 4 enfants.

Pour N., au départ, seule une dizaine de cases sur 32 étaient occupées par des pictogrammes ou des photos.

Puis très rapidement, nous avons pu complexifier l'utilisation de l'*Introtalker* et le niveau de communication avec notamment la combinaison de cases pour composer une phrase.

La synthèse a été utilisée au cours de différents jeux ou exercices : 7 familles, la marchande, termes spatiaux..., en augmentant le nombre de cases occupées et la successivité nécessaire de cases pour produire des phrases.

Des récitations de poésies étaient alors devenues possibles pour N. à qui nous présentions la synthèse vocale pour réciter en classe. Au bout de 2 ans d'initiation, nous avons pu accompagner les enfants à la cafétéria où ils ont commandé leur menu de façon autonome.

IV. Évaluation du travail

Du côté des rééducateurs :

Impressions positives :



Incontestablement nous avons noté une modification de la communication avec l'utilisation de la synthèse vocale.

- Possibilité de construire des phrases et de poser des questions.
- Dialogue et écoute entre les différents enfants. (le langage spontané est compris par tous les enfants avec effet immédiat).
- Autocorrection de la construction des phrases et de la prononciation des mots grâce au feedback auditif.
- Plaisir de communiquer.
- Emulation spontanée de la parole (répétition du mot entendu).
- Amélioration du niveau de compréhension testé avec le LAURA LEE (ou KHOMSI).
- Autonomie de la communication (plus d'interprétation abusive de la part des adultes).

Impressions négatives :



- Possibilités limitées de l'*Introtalker* pour un enfant de grande section/C.P. et Synthèses type "épellation" (Synthé 3 Canon,...) trop complexes.
- Choix des messages préenregistrés par l'adulte.
- Choix de la voix difficile : la voix est un reflet de la personnalité de l'individu, dans le cas de la synthèse vocale, il s'agit de la voix de quelqu'un d'autre.

Du côté de la famille :

Impressions positives :

La famille n'a jamais refusé nos initiatives de travail.

- Prêt à domicile
- Prêt à l'école

Impressions négatives :

- Incompréhension et manque de confiance dans le diagnostic déjà évoqué mais à présent plus pointé.
- Manque de motivation par rapport à tout code de communication.
- Difficultés d'imaginer que la communication dépasse largement les besoins immédiats.
- Peur que N. ne fasse pas d'effort pour améliorer son langage oral si la synthèse vocale "parle à sa place".

V. Conclusion

Actuellement, comment aider N. à compenser ses difficultés d'expression, lui permettre d'évoluer sur le plan scolaire (où les troubles d'apprentissage sont liés aux problèmes de communication) et entretenir son appétence à communiquer ?

En effet :

- sa gestualité très imprécise est insuffisante pour permettre l'utilisation d'un langage des signes.
- l'apprentissage du langage écrit est difficile (syntaxe, notions grammaticales mal structurées dans le langage intérieur).
- difficulté de tester son langage intérieur.

Les parents se disent maintenant prêts à l'utilisation d'une synthèse vocale au domicile mais N. n'en veut plus, pas plus qu'il n'utilise tout autre code de communication (hormis quelques gestes).

Est-ce que les nouveaux projets permettront de débloquer la situation ?

*Ordinateur MACINTOSH avec retour auditif par logiciel FRANCPHONEME, utilisable en classe (pour écrire et dessiner).

*Stimulation à une vie tournée vers l'extérieur (activités ludiques, courses, bibliothèque).

Au regard de la prise en charge de N., mais également de celles d'autres enfants, il apparaît que la mise en place d'une synthèse vocale est complexe. Bien souvent, une synthèse avec désignation de symboles ne correspond pas aux besoins quotidiens d'un enfant intelligent "compris" par sa famille. La prise en charge rééducative à effectuer à ce moment-là, jusqu'à possibilité d'utiliser un outil type "épellatoire", reste à réfléchir. Mais en tout cas, une synthèse vocale introduite très tôt chez un enfant, en séance de rééducation, permet indéniablement des progrès sur le plan du langage.